



Bulletin municipal de Verchères septembre, octobre, novembre, décembre 2013 et janvier 2014 no. 21

## EMBELLISSEMENT : préparation à l'automne en vue du printemps

**Une Commission d'embellissement** a été formée en juin dernier et aura pour mandat dans les prochains mois, d'aider le conseil municipal à établir des projets et des interventions municipales, pour faire en sorte de rehausser l'image de notre beau village. Suite à quelques rencontres, la Commission, dans un premier temps, s'est penchée sur des attentions à porter sur les biens municipaux : parcs, bâtiments, aménagements, etc.

Dans un deuxième temps, la Commission d'embellissement rencontrera M. Yves Laframboise, expert conseil de l'Association des Plus Beaux villages du Québec afin de déterminer les actions à venir. De plus, il travaillera avec le conseil municipal pour établir d'autres moyens incitatifs à l'embellissement des propriétés privées. Déjà, il existe le *programme de plantation d'arbres pour les zones résidentielles, commerciales et industrielles* et le *programme d'aide financière pour les rénovations dans le secteur du vieux-village*.

Comment faire maintenant pour atteindre un objectif commun qui est : l'amélioration de l'image de Verchères ?

- Planifier ses travaux pour 2014, dès 2013 ;
- Prévoir maintenant ses aménagements paysagers du printemps prochain. À la veille du nettoyage de ses aménagements, pourquoi ne pas planifier des échanges, des dons entre voisins...
- Un coup de pinceau ou de rabot pour rafraîchir la galerie, les cadres de bois, etc. ;
- Une pelouse bien entretenue, des platebandes bien désherbées ;
- Un respect des éléments et du caractère architectural des différents secteurs de la Municipalité ;



Le printemps 2014 marquera une nouvelle période d'évaluation des Fleurons du Québec et de l'Association des Plus Beaux Villages du Québec. L'embellissement de notre territoire, ce n'est pas seulement l'affaire de la Municipalité ; c'est celle de tous ses résidents : «chacun fait sa part, chacun prends à cœur son environnement » c'est une bien belle façon d'y arriver.

*«La commission est composée d'élus, de fonctionnaires et de citoyens résidant à Verchères depuis longtemps pour certains et depuis peu pour d'autres. Cette commission est une autre occasion de promouvoir la participation citoyenne et de s'enrichir des connaissances des gens d'ici. Nous remercions les citoyens de leur implication pour le bien de notre communauté.»* affirme Alexandre Bélisle.

## MAINTIEN DE L'INVENTAIRE FONCIER

La Municipalité de Verchères tient à vous informer que le Groupe Evimbec, firme d'évaluation foncière et immobilière, procédera au maintien de l'inventaire foncier sur notre territoire. Cela implique que des inspecteurs et inspectrices sillonneront les rues pour visiter toutes les propriétés résidentielles de notre Municipalité. Tous les inspecteurs et inspectrices auront en leur possession une lettre de la Municipalité avec photo afin de bien s'identifier auprès des citoyens. Les inspections commenceront durant la semaine du 3 septembre 2013 et s'échelonneront sur plusieurs semaines. Nous comptons sur votre collaboration pour leur donner accès à votre propriété.

Aux résidents de la  
Municipalité de Verchères

.....  
.....  
.....



.....  
.....  
.....

## ENVIRONNEMENT - ramassage des bacs

### Assurez-vous de placer votre bac au bon endroit, au bon moment :

- Placez le bac avant 7 h le matin le jour de la collecte
- Orientez la poignée et les roues vers votre résidence
- Assurez-vous que le couvercle du bac est complètement fermé
- Laissez un mètre entre le bac et tout obstacle (clôture, voiture, autre bac, etc.)
- Placez votre bac dans votre entrée, en bordure de rue. Les bacs ne doivent pas être placés sur le trottoir ou dans la piste cyclable.



Quoi faire si votre bac est brisé? Communiquez avec le service à la clientèle de la MRC au poste 242

Quoi faire si votre bac n'est pas ramassé? Communiquez avec le service à la clientèle de la MRC au poste 242

## SERVICE D'URBANISME –

### Site du patrimoine

Verchères possède un secteur que l'on appelle le vieux-village et qui offre des caractéristiques intéressantes. Les différents styles architecturaux et l'organisation des trames visuelles uniques à chaque rue créent des ambiances paisibles et agréables. Le tout est harmonieusement rehaussé par la présence notable du majestueux fleuve St-Laurent.

On a de quoi être fier de notre vieux-village. Le caractère patrimonial de Verchères est reconnu partout au Québec. Le vieux-village recèle aussi des bâtiments dont l'historicité ou l'architecture les rendent encore plus précieux.



Mais par-dessus tout cela, le vieux-village est un milieu de vie où familles, grandes et petites, évoluent et grandissent dans un cadre agréable. Pour la Municipalité, c'est cet

aspect qui est prioritaire et afin de préserver ce décor, la Municipalité a décrété un «site du patrimoine». Ce «site du patrimoine» amène essentiellement trois choses :

- Pour les rénovations, nous avons des critères d'intégration et pas seulement des normes ;
- La réglementation permet de conserver et de faire évoluer le caractère patrimonial du vieux-village ;
- On peut avoir des subventions et de l'aide pour les rénovations.

En plus de donner des subventions et de l'aide aux gens qui rénovent les bâtiments, la Municipalité peut aussi aller chercher des argent ailleurs pour les travaux municipaux, pour des recherches et analyses en urbanisme ou en histoire. Pour les gens du site du patrimoine (vieux-village) venez vous informer à la Municipalité pour vos projets de rénovations ou de construction. On va sûrement s'entendre sur quelque chose de beau et en plus, on pourrait vous donner un coup de main (\$).

## SUBVENTIONS DIVERSES !

La Municipalité de Verchères met à la disposition de ses citoyens diverses subventions, établies avec différentes exigences. Voici quelques unes d'entre elles :

- Politique de remboursement au cours de natation intérieurs pour jeunes : 50% de la différence entre le tarif résident et non-résident.
- Politique de remboursement pour sports de glace (patinage artistique, hockey, ringuette) pour jeunes : remboursement équivalent à la différence entre le coût résident et le coût non-résident, jusqu'à un montant de 180\$.
- Politique de tarification pour activités de loisirs pour les jeunes, sportives, récréatives et culturelles : la Municipalité assume 25% du coût du professeur, 25% du coût du matériel et 50% du coût de salle.
- Politique de tarification pour camp de jour, cours de natation et service de garde : une réduction pour le 2<sup>e</sup> enfant et les suivants est appliquée.
- Support financier pour projets d'aide humanitaire ou communautaire pour jeunes : niveau provincial (100\$), niveau nationale (175\$), niveau internationale (250\$).
- Soutien financier pour les résidents de Verchères au football Boucherville : 50% de la différence entre le tarif résident et non-résident.

Suite

- Soutien à l'excellence sportive, culturelle et scientifique : niveau provincial (100\$), niveau national (175\$), niveau international (250\$).
- Politique de tarification pour la Semaine de relâche : tarif équivalant à 50% du coût réel en plus d'une réduction de coût pour le 2<sup>e</sup> enfant et les suivants.
- Politique de subvention pour les Fêtes de quartier : selon projet
- Support financier pour programme d'accompagnement pour enfants ayant des incapacités : selon critères particuliers.
- Programme de subvention pour baril récupérateur d'eau de pluie : 50% de rabais sur 1 baril (max. 50\$ par propriété)
- Programme de subvention pour plantation d'arbres : 50\$ = 1 arbre d'une valeur de 100\$ par propriété
- Programme de subvention pour plantation d'arbres en ZONE INDUSTRIELLE : 200\$ = 1 arbre d'une valeur de 300\$
- Programme de revitalisation pour le secteur vieux-village : Pour chaque bâtiment principal, 100\$ par tranche complète de 1000\$ de coûts de travaux de rénovation extérieurs exécutés, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 2 500\$ par bâtiment principal.

#### En collaboration avec la MRC Marguerite-D'Youville :

- Programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois : [www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca)
- Programme de subvention pour couches lavables : 100\$ par enfant

Pour toutes ces subventions, des exigences s'appliquent. Consultez le [www.ville.vercheres.qc.ca](http://www.ville.vercheres.qc.ca) ou contactez nous au 450-583-3307

## SÉCURITÉ CIVILE : Voies publiques et passage pour piétons

### Être visible pour être vu !

Dans la circulation, il peut être difficile pour un conducteur de véhicule automobile de bien voir un cycliste ou un piéton. En zone rurale, les voies d'accotement sont des bandes où les piétons et cyclistes doivent redoubler de prudence.

**Marche nocturne** : La nuit, tous les chats sont gris et les piétons aussi. Si vous voyez les phares d'une voiture à plusieurs centaines de mètres, ayez en tête que le conducteur, lui, ne vous verra qu'au dernier moment. À vous donc chers piétons d'être prudents. Adoptez des habitudes sécuritaires. Marchez sur les trottoirs, dans les voies cyclables, sur les accotements et surtout pas dans l'emprise des rues et routes. Aussi soyez visibles, utilisez des bandes ou un brassard réfléchissant sur vos vêtements.

Et surtout ne partez jamais sans pièce d'identité.



Sur les passages pour piétons, le **piéton** a la priorité. Il ne peut toutefois user du droit de priorité lorsqu'un véhicule est déjà si près du passage qu'il ne lui serait plus possible de s'arrêter à temps.

Avant d'atteindre un passage pour piétons, le **conducteur** doit accorder la priorité à tout piéton ou utilisateur qui est déjà engagé sur le passage ou qui attend devant celui-ci avec l'intention visible de l'emprunter. Il réduira à temps sa vitesse et s'arrêtera, au besoin, afin de pouvoir satisfaire à cette obligation. Respectez les limites de vitesse. C'est le meilleur moyen pour s'immobiliser quand il le faut.

## QUI SONT VOS EMPLOYÉS MUNICIPAUX?

**ISABELLE MOREAU**, adjointe administrative à la taxation

Native de Verchères, Madame Moreau possède une formation en secrétariat/comptabilité et elle s'est jointe à l'équipe municipale en 2002. À ses débuts, elle a occupé le poste de secrétaire-réceptionniste et elle est maintenant adjointe administrative à la taxation et en soutien à la réception. Maman de trois garçons, elle apprécie pouvoir concilier sa vie de famille et son travail qui lui apporte un bel équilibre dans une vie bien active!



## TOURISME

### Guides touristiques :

Nous tenons à remercier chaleureusement nos 2 guides touristiques de l'été 2013 : Andréanne Dalpé et Antoine Pigeon-Bourque. Sympathiques, compétents et attachants ! Voilà comment les visiteurs les ont décrits.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE

### BRICOLE UNE HISTOIRE (5 ans et moins) avec Julie Papillon

Activité familiale en compagnie de Julie Papillon, conteuse.

Les enfants doivent être accompagnés d'un parent. Au programme : Lectures, bricolages, animation en famille.

Lundis : 16 sept., 7 et 28 oct., 18 nov. et 9 déc. 2013 de 10h à 11h

Bibliothèque municipale-scolaire, 36, rue Dalpé : Inscription à l'avance par téléphone au 450-583-3309  
15\$/session



### CONFÉRENCE ET DÉGUSTATION DE VINS - Pour adulte

Faites la découverte de vins sélectionnés et présentés par Martine Simard, conseillère en vins à la SAQ.

Jeudi 14 nov. 2013 à 19h30

Bibliothèque municipale-scolaire, 36, rue Dalpé (Réservations à l'avance par téléphone au 450-583-3309)

10\$/pers.

### MOZART LE CHAT QUI LIT

Spectacle animé pour les jeunes de 2 à 7 ans présenté par *Le théâtre interactif de Roxanne*, racontant l'histoire de Mozart, le chat qui lit. Mozart a reçu un livre géant, mais ce n'est pas facile de lire devant les autres. Il bégaye, il panique! Joins-toi aux amis de Mozart pour l'aider à raconter son histoire.

28 septembre de 14h à 14h45 Bibliothèque municipale-scolaire, 36, rue Dalpé.

Gratuit

## SERVICE DES INCENDIES

### Premiers répondants niveau 1 en opération dès la fin du mois de septembre 2013

Le Service des incendies de Verchères pourra dès la fin de septembre 2013, répondre à des appels de niveau 1, doit :

- Inconscience ou arrêt cardiaque (défibrillateur)
- Injection d'épinéphrine (Epipen)



Le service de premiers répondants de niveau 1 agit en complémentarité aux techniciens ambulanciers. Il appliquera le protocole visant la prévention de la détérioration de l'état de la personne en détresse et transférera au technicien ambulancier la responsabilité des interventions à son arrivée sur les lieux.

## LOISIRS ET CULTURE, ACTIVITÉS, PARCS, ORGANISMES ...

### Travaux piscine et pataugeoire

Un premier été s'est écoulé suite aux travaux de réfection de la piscine municipale. L'été chaud a permis à plusieurs de profiter des nouveautés à la piscine et de la pataugeoire.

Nous vous rappelons que la pataugeoire a été complètement refaite à neuf. Une entrée plage et quelques petits jeux d'eau ont été installés pour le plaisir des tout-petits. Le bassin de la piscine a pour sa part été grandement rénové. La membrane qui décollait auparavant a été retirée, le ciment du bassin a été réparé et recouvert d'une peinture époxy. Nous avons remplacé le tremplin pour répondre à la norme actuelle et ajouté une glissade.

Finalement, l'espace de repos de la piscine et de la pataugeoire a été refait à neuf ainsi que les clôtures intérieures de la piscine. Quelques interventions ont également été faites au niveau de la salle mécanique et du système de filtration. Le budget nécessaire pour ce projet fut de 306 832.39\$.

## BRAVO!

Nous voudrions dire un petit mot de remerciement à tous les animateurs du camp de jour et sauveteurs de la piscine municipale. Vous êtes une équipe dynamique et grâce à vous, les enfants ont passé un été rempli d'activités toutes aussi amusantes les unes que les autres. Vous avez fait un travail formidable pour les divertir et ils ont adoré leur été. Encore merci et en espérant vous revoir l'année



## La programmation Automne-Hiver

est maintenant disponible ! Elle vous a été postée au cours du mois d'août.

Aussi, vous pouvez vous référer au site internet [www.ville.vercheres.qc.ca](http://www.ville.vercheres.qc.ca) section «en Bref», pour connaître tous les détails. Si vous le désirez, la section «liens express / inscriptions aux loisirs en ligne» vous permettra de faire vos inscriptions dans le confort de votre foyer.



## EN VEDETTE – BRAVO !

- Jean-Pierre Gaudette, 113 dons de sang.
- Angélique Hébert-Bussières, 106 ans le 9 août 2013.
- AGD Verchères Express, honoré pour l'excellence de son service
- Victor-Rondeau, médaille d'or et d'argent au concours Bravissimo.
- Elodie Malo, 1<sup>er</sup> prix au concours «je prends ma place» du Forum Jeunesse.
- Rachel Roy, médaille de bronze au championnat canadien de judo à Vancouver – juillet 2013.
- Gabriel Lapalme, brevet de Sauveteur national de la Société de Sauvetage.

## UN AUTOMNE DIVERTISSANT !

### Hommage aux Filles du Roy installées à Verchères depuis 1668

Votre ancêtre est-elle une Fille du Roy?

Pour commémorer le 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des premières Filles du Roy en Nouvelle-France, nous vous invitons à participer à une conférence dans le cadre des Journées de la Culture, le 28 septembre prochaine à 14h30, à la Vieille caserne du 532 Marie-Victorin, Verchères.

Deux Filles du Roy seront présentes pour témoigner de leur vécu!

Consultez le [www.ville.vercheres.qc.ca](http://www.ville.vercheres.qc.ca) section «en Bref» pour tous les détails.

Une magnifique plaque commémorative sera dévoilée !



A surveiller la sortie du dernier ouvrage du Comité de toponymie et d'histoire de Verchères sur **Le Monument Madeleine de Verchères (1913-2013).**



Vous pourrez découvrir en parcourant les pages de cet ouvrage le personnage qui a eu l'idée d'un monument, la façon dont son socle a été spécialement conçu, la biographie de Louis-Philippe Hébert et bien plus encore. Un document à ajouter à sa bibliothèque.

Disponible à compter du **23 septembre prochain au coût de 10\$.**

Points de vente : Mairie de Verchères et Bibliothèque Dansereau-Larose.

### Exposition des voitures anciennes

Au profit du Centre d'Action Bénévole

Au parc des Pionniers 21 septembre 2013 de 10h à 16h

Musique, remise de prix, coup de cœur, animation, kiosque d'artisans et denrées sur place.



8 septembre 2013 à 15h30

## L'Esprit du Swing



Musique des années '30  
sur le parvis de l'église

C'est un rendez-vous avec les années folles pour  
dansez sur la musique endiablée

## TOUT YEUX, TOUT OREILLES !



Spectacle de « contes et toiles »  
Marie-Noël Bouillé, artiste-peintre

Venez entendre et rencontrer  
six conteurs chevronnés qui ont

inspiré les œuvres de six artistes peintres reconnus.  
Un spectacle foisonnant d'imagination, un délice pour  
l'œil et l'oreille!

À ne pas manquer!

Samedi 19 octobre 2013, 19h30

À la Vieille caserne de pompiers

## SAVIEZ-VOUS QUE ...

... c'est la **firme Sécurité Canine Provinciale** qui a le mandat de vendre des médailles de chiens et chats à Verchères?

... le **règlement sur les animaux** stipule que : Les propriétaires de chats doivent prendre les mesures pour garder leur animal sur leur propriété. Il est interdit de garder plus de deux (2) chats.

**Les chats** errants pourront être capturés de même que ceux en surnombre dans une unité d'habitation dans la zone urbaine (le village). Avis à toute personne nourrissant les chats errant : si vous assurez leur survie en les nourrissant et encouragez ainsi les naissances futures, vous devenez responsable de cet animal.

**Les chiens** : Dans les rues, sur les trottoirs, dans les parcs et autres places publiques tout chien doit être tenu en laisse (longueur max. 2,0 mètres pour la laisse). Tout chien errant peut être capturé et gardé en fourrière. Vous avez à ce moment-là un délai de cinq (5) jours pour le réclamer et en payer les frais à la fourrière municipale.

Des événements ont été rapportés à la Municipalité où des chiens sans laisse s'attaquent à d'autres chiens. Les propriétaires de chien sont responsables de leur animal et doivent en tout temps, hors de leur terrain, les garder en laisse. Des comportements inattendus peuvent survenir à n'importe quel moment. Il faut respecter le règlement et la sécurité.

... **Luc Forcier**, directeur général à la Municipalité de Verchères a reçu un prix «Homage» par l'Association des directeurs municipaux du Québec suite aux événements de janvier 2012. M. Forcier tient à souligner qu'il a été chanceux, lui et son collègue, de pouvoir encore profiter de la vie contrairement à Renée Dubreuil (directrice de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick) et Ronald Malo (décédés lors des événements de janvier 2012).

... **La popote roulante** - Du C.A.B. Verchères (Centre d'Action Bénévole) est maintenant en action ? C'est un service de repas livrés à domicile par des bénévoles attentionnés. Dîner chaud, livré chez vous, 1 fois semaine, le lundi. Soupe, plat principal et dessert pour une moyenne de 6 \$ par repas. Informez-vous en contactant Claudine Boivin: 438.868.8329

## VOTRE SECTION

### VOUS AVEZ DES SUGGESTIONS ? DES IDÉES DE SUJETS À TRAITER?

Vous connaissez quelqu'un qui a reçu un prix, vous voulez souligner un bon coup ? Nous vous invitons à nous faire part de tout ce qui pourrait intéresser nos citoyens et lecteurs en adressant vos sujets, questions et suggestions par : courriel : [sgingras@ville.vercheres.qc.ca](mailto:sgingras@ville.vercheres.qc.ca) la poste ou la chute à courrier au :

581, route Marie-Victorin, Verchères

► téléphone : 450-583-3307

► télécopieur : 450-583-3637.

Chaque message sera pris en considération.

Nous traiterons les sujets selon leur pertinence et selon l'espace disponible



## DATES À RETENIR

8 sept.	L'Esprit du Swing
14 sept.	Accueil des nouveaux arrivants
15 sept.	Marche Terry Fox
21 sept.	Exposition des voitures anciennes
28-29 sept.	Journées de la Culture
28 sept.	Mozart le chat qui lit
5 oct.	Gala de lutte
19 oct.	Tout yeux, tout oreilles
19 oct.	Portes ouvertes Maison des Jeunes
19-20 oct.	Place des Artisans
3 nov.	Élections municipales
14 nov.	Conférence sur les vins
10 déc.	Collecte de sang du maire
À venir	Spectacle de Noël en famille